

GROUPEMENT BREVENNE

Tél **04 78 45 57 56** <u>brevenne@ly</u>on-rhone.fff.fr

Réunion du 09 Janvier 2018

Présents: Maurice Genetier, Marc Bayet, Denis Contamin, Christophe Laval, Hadi Laribi, David Florès

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30 à Maison des Associations - Groupement Brévenne - 1 rue Louis Martel – 2^e étage - 69630 CHAPONOST - tel : 04-78-45-57-56

mails: brevenne@lyon-rhone.fff.fr et brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr



SECRETARIAT

Le Groupement Brévenne souhaite à chacun d'entre vous **une Bonne et Heureuse Année 2018** : qu'elle vous apporte la joie, la sérénité, la santé, une vie épanouie et bien sûr la réussite sportive venant récompenser les efforts de chacun! Il remercie pour leurs vœux OSGL, Francheville, Ville Chaponost, Hauts Lyonnais.



COMMISSION U7

Christophe LAVAL

Feuilles bilan ou d'effectifs ou licences manquantes (dernier avertissement avant amendement)

FC STE FOY LES LYON: feuille d'effectif du plateau du 25 novembre à Givors.

SOUCIEU: feuille d'effectif du plateau du 25 novembre à Savigny.

Informations permanentes

Vous pouvez solliciter l'organisation d'un plateau sur une date du calendrier U7.

Les festi-animations sont déjà définis pour cette saison : à Saint Pierre la Palud le 17 mars, à l'Arbresle le 28 avril et à Grézieu le Marché le 26 mai.



COMMISSION U9

Denis CONTAMIN

Feuilles de bilan ou d'effectifs manquants

Plateaux du 16 décembre 2017 : 5eme Journée (ATTENTION : dernier rappel avant amende) Merci de transmettre les documents manquants par mail ou par courrier de toute urgence.

BRIGNAIS : manque feuille d'**effectifs** de vos équipes 1 et 2 sur votre plateau 4

CASCOL: manque feuille d'effectifs de vos équipes 1 et 2 sur le plateau 9 de GIVORS



COMMISSION U11

Maurice GENETIER et Christophe LAVAL

Courriers reçus

Saint Pierre la Palud : plateau C252, lu et noté

Information importante

Dans le cadre de la pratique du week-end, nous avons planifié deux dates de pratique limitrophe en U11 les 26/05/18 et 02/06/18. Cette pratique vise à diversifier la saison et permettra de rencontrer d'autres clubs qu'à l'accoutumée. En effet, nous souhaitons organiser des plateaux inter-groupements avec tout de même une limitation des déplacements (de 20 à 30 km max.). Cette pratique est sur la base du volontariat et nécessite donc un engagement de votre part (retour par mail) auprès du Groupement avant le 02/04/18.



Mon club souhaite participer à la pratique limitrophe des 26/05/18 et 02/06/18 et s'engage à se déplacer sur le lieu du plateau.

OUI

NON

Tous les clubs qui ne souhaitent pas participer à cette pratique limitrophe seront désignés sur des plateaux au sein du Groupement.



COMMISSION U13

David FLORES et Marc BAYET

Courriers reçus

SAVIGNY: match du 16/12, lu et noté

Phase 2 du championnat

Les équipes qualifiées pour l'Inter-Groupements sont CHAPONOST 1 et HAUTE BREVENNE 1, US DES MONTS 1 et SAINT GENIS LAVAL 3.

Les nouvelles poules ont été constituées et les calendriers seront disponibles sur le site du District d'ici la fin de la semaine. Prière de transmettre au Groupement les informations permanentes concernant les lieux et horaires des matchs de la phase 2.

Poule A: CASCOL 3, ST MARTIN EN HAUT 1, MILLERY/VOURLES 3, PAYS ARBRESLE 1, TREVES 1, GIVORS 1, SAVIGNY 1, CHAPONOST 2, STE FOY LES LYON 2, CRAPONNE 3

Poule B: MEGINAND 1, GREZIEU/VAUGNERAY 1, ST GENIS LAVAL 4, MILLERY/VOURLES 4, STE FOY LES LYON 3, GREZIEU LE MARCHE 1, ST MARTIN EN HAUT 2, LA GIRAUDIERE 1, VAL LYONNAIS 2

Poule C: HAUTS LYONNAIS 1, MILLERY/VOURLES 5, ST GENIS LAVAL 5, RHONE SUD 1, GRIGNY 1, VAL LYONNAIS 3, HAUTE BREVENNE 2, CASCOL 4, GREZIEU/VAUGNERAY 2

Poule D: HAUTE BREVENNE 3, ST PIERRE MINEURS 1, GREZIEU/VAUGNERAY 3, BIGARREAUX 1, PAYS ARBRESLE 2, STE FOY LES LYON 4, US DES MONTS 2, MEGINAND 2, FRANCHEVILLE 1

Poule E: HAUTE BREVENNE Fem 4, HAUTS LYONNAIS 2, FCSUD OUEST69 2, ST MARTIN EN HAUT Fem 3, TREVES 2, MILLERY/VOURLES 6, GIVORS 2, CHAPONOST 3, ST ROMAIN POPEY 1



COMMISSION COUPES A 11

Marc BAYET et Hadi LARIBI (stagiaire)

Calendrier prévisionnel

Seniors: 21 Janvier, 25 Février, 1° Avril, demi-finales le 20 Mai et finale le 3 Juin

U17: 14 Janvier, 22 Avril, demi-finales le 10 Mai et finale le 10 Juin

U15: 13 Janvier, 24 Février, 21 Avril, demi-finales le 10 Mai et finale le 10 Juin

Coupe Ballandras cadrage

Les équipes de SAVIGNY 1 et GIVORS 1 étant qualifiées pour les 16° de finale de la Coupe de Lyon et du Rhône ne peuvent plus participer à la Coupe Ballandras.

exempts: FRANCHEVILLE 2, BESSENAY 1, RHONE SUD 1, SOURCIEUX 1, LA GIRAUDIERE BRUSSIEU 1, SOUCIEU EN JARREST 1

le 21 Janvier à 14h30

PAYS ARBRESLE 1 – FRANCHEVILLE 1
ST MARTIN HAUT 2 – CASCOL 2
QUATRE VENTS TREVES 1 – SUD OUEST69 2
CRAPONNE 2 – GREZIEU LE MARCHE 1
ST PIERRE LA PALUD 2 – MILLERY VOURLES 2
PAYS ARBRESLE 2 – GRIGNY 2
COTEAUX LYONNAIS 1 – MEYS 1
RHONE SUD 2 – ST PIERRE LA PALUD 1

HAUTE BREVENNE 2 – ST GENIS LAVAL 2 VILLECHENEVE 1 – HAUTS LYONNAIS 2

Coupe Monts du Lyonnais huitièmes de finale

L'équipe de FRANCHEVILLE 2 étant qualifiée pour les 8° de finale de la Coupe Ballandras ne peut plus participer à la Coupe des Monts du Lyonnais.

exempt: VAL LYONNAIS 3 le 21 Janvier à 14h30

VILLECHENEVE 2 – ST MARTIN HAUT 2 BIGARREAUX 1 – HAUTS LYONNAIS 3

SAVIGNY 2 – US DES MONTS 2

RONTALON 1 – MONTROTTIER ALBIGNY 2

ST JULIEN BIBOST 1 – SOURCIEUX 2

BESSENAY 2 - FRANCHEVILLE U19

LA GIRAUDIERE BRUSSIEU 2 – VAILLANTE YZERON 1

Coupe Brévenne U17 huitièmes de finale

Les équipes de SC GARON 1, SAINT MARTIN EN HAUT 1, SAINT GENIS LAVAL 2 et FCSO69 1 étant qualifiées pour les 16° de finale de la Coupe de Lyon et du Rhône ne peuvent plus participer à la Coupe du Groupement.

le 13 Janvier à 17h30

STE FOY LYON 2 – FCSO69 2

le 14 Janvier à 10h00

GRIGNY 1 - FRANCHEVILLE 1

RHONE SUD 1 – MEGINAND 1

SAVIGNY 1 - MILLERY/VOURLES 2

SC GARON 2 - MILLERY/VOURLES 3

CRAPONNE 2 - PAYS ARBRESLE 1

le 11 Février à 10h00

STE FOY LYON 1 – HTE BREVENNE 1

MEGINAND 2 - HAUTS LYONNAIS 1

Coupe Brévenne U15 premier tour

L'équipe de CRAPONNE 1 étant qualifiée pour les 16° de finale de la Coupe de Lyon et du Rhône ne peut plus participer à la Coupe de Groupement.

exempts: HAUTE BREVENNE 2, FCSO69 2 et TREVES 1

le 13 Janvier à 14h00

BIGARREAUX 1 – SAVIGNY 1

le 13 Janvier à 15h00

SC GARON 2 - ST PIERRE MINEURS 1 à Chaponost

RHONE SUD 1 – MILLERY/VOURLES 2

le 13 Janvier à 15h30

MEGINAND 2 - ST GENIS LAVAL 3 à Marcy stade Grand Croix

FRANCHEVILLE 1 - MEGINAND 1

GREZIEU/MEYS 1 – HAUTS LYONNAIS 1

GIVORS 1 - PAYS ARBRESLE 1

CASCOL 4 – STE FOY LYON 1

CRAPONNE 2 - FCSO 69 1

PAYS ARBRESLE 2 – HTE BREVENNE 1 à L'Arbresle

HAUTS LYONNAIS 2 – US DES MONTS 1

STE FOY LYON 2 – ST MARTIN HT 1

le 20 Janvier à 15h00

GREZIEU/VAUGNERAY 1 – SC GARON 3